

# La prétendue justice internationale est une arme entre les mains des islamistes

écrit par Christian Navis | 9 août 2024





Le 26 mai 2024, le pieux musulman Karim Khan qui s'est déjà fait les griffes sur la Serbie, abusait de sa fonction pour demander, en tant que procureur de la **Cour pénale internationale**, qu'un mandat d'arrêt soit lancé contre le premier ministre israélien et son ministre de la Défense pour « crimes de guerre » et « crimes contre l'humanité ».

Pour ce Pakistanais de cœur (avec un passeport anglais) qui a dirigé en 2018 une pseudo enquête sur Daesch pour conclure qu'il n'y avait pas de preuves incriminantes irréfutables, la légitime défense est irrecevable quand on riposte à des islamistes.

La **Cour Internationale de Justice** vient de prendre le relais. Sans aucune crédibilité du fait de son orientation outrancière à ne jamais inculper des États et des organisations terroristes islamiques coupables des pires massacres de civils. Et sans autre légitimité que celle que lui reconnaissent des gouvernants apeurés, vassaux de l'islam ou



stipendiés par les pétrodollars, comme l'abject collabo Keir Starmer.

### **Karim et Nawaf font la paire pour niquer l'Occident**

Par un bienheureux hasard, Nawaf Salam, pieux musulman libanais est président de la Cour Internationale de Justice. Une structure créée en juin 1945 pour juger les nazis, devenue depuis un avant poste pour la conquête islamique du monde, alternant injonctions, menaces, chantages et corruptions.

À l'origine, ses statuts disposaient que seuls les États pouvaient la saisir. Mais par une subtilité juridique dont les diplomates ont le secret, tous les membres des Nations Désunies ont été déclarés justiciables de plein droit. Sans leur demander leur avis. Cela a provoqué de telles turbulences, que ces crapules ont dû mitonner des déclarations facultatives d'acceptation ou de rejet de la juridiction et de ses sentences.

De ce fait, à peine un tiers des États, soit **73 sur 185** reconnaissent la compétence de ce tribunal fantoche. Parmi ceux qui récusent le gouvernement mondial des juges, des poids lourds par la démographie et l'économie, tels que la Chine, la Russie, les USA, l'Indonésie, le Brésil.

Détail révélateur, ni l'Arabie saoudite, ni ses satellites de la péninsule et du Golfe ne se soumettent d'office à la CIJ. Bien qu'ils aient veillé, pétrodollars à l'appui, à placer des coreligionnaires dans les rouages, ils ne leur font pas entièrement confiance ! Il y a tant de sectes chez ces mahométans querelleurs qu'ils ne veulent prendre aucun risque inutile. Quant à la Turquie et l'Iran, ces pays se réservent l'opportunité de d'utiliser ce hochet leur guise, sans dépendre de ses fougades.



**Karim Khan et Nawaf Salam posent des jalons pour banaliser le**

## **terrorisme et légitimer les attentats, en attendant de soumettre la terre entière à la charia**

Un des obstacles les plus coriaces à cet objectif est Israël. Donc à éliminer en priorité. Nawaf Salam, en violation des statuts de la Cour a décidé de mettre l'État hébreu au ban des nations. Salam et ses acolytes ont condamné Israël « État paria, archétype du colonisateur et de l'opresseur raciste. » Sans formuler la moindre réserve sur la politique de ses voisins. Tous, des parangons de démocratie, de justice et de paix.

Cette position ne rehausse pas la crédibilité d'une institution de plus en plus partisane. Jamais un jugement n'a été aussi infondé en droit, la cour piétinant sa propre jurisprudence. Se disqualifiant elle même pour d'autres causes à venir, peut-être plus honorables.

Dans cette affaire, la CIJ avait été saisie par une résolution de l'Assemblée Générale de l'ONU fustigeant « les activités d'implantation de colonies israéliennes affectant les droits du peuple palestinien et de tous les Arabes des territoires occupés».

Émanant des pays arabes, dont la plupart dénie à Israël le droit d'exister, et ont inventé un « peuple palestinien » composé de tous les déplacés dont ils ne veulent pas chez eux, cette résolution n'avait recueilli que 87 voix sur 193. En dépit de l'appui d'autres dictatures telles que le Pakistan, Cuba et le Venezuela. Même la France, d'ordinaire arabolâtre et islamophile, avait préféré s'abstenir. Malgré les menaces d'attentats sur son sol ou visant ses intérêts à l'étranger.

La cour était appelée à se prononcer sur « les conséquences juridiques de la violation persistante (sic) par Israël du droit du peuple palestinien à l'autodétermination, et sur l'annexion prolongée de Gaza, de la Cisjordanie (Judée et Samarie) et de Jérusalem Est.» Des questions très

tendancieuses remettant en cause la pérennité même d'Israël.

## **Un juridisme de pacotille pour légitimer les attentats et tout particulièrement les massacres du 7 octobre 2023**

Comme on pouvait s'y attendre, la CIJ noyauté par les islamistes, abonde dans le sens des auteurs de cette résolution. Israël serait une puissance colonisatrice et raciste qui viole les traités internationaux ainsi que les droits de l'homme et le droit humanitaire. Conclusion : les Israéliens sont priés de déguerpir aussi rapidement que possible, après avoir réparé financièrement le préjudice subi par les Palestiniens.

Les crapules islamistes de la CIJ ne sont pas des naïfs. Ils savent bien qu'Israël ne se soumettra jamais à leur diktat. Et que les États de la région, les plus en pointe au plan militaire, n'ont pas le dixième des capacités nécessaires pour effacer Israël de la carte. Mieux vaut pour eux d'ailleurs. Car ils disparaîtraient en même temps.

Même la Turquie et l'Iran, puissances régionales, n'ont pas les moyens de leur agressivité. Ils comptent sur les tueurs du Hamas, des Houthis et du Hezbollah, pour menacer en permanence la vie et la sécurité des Israéliens. Et plus largement des Occidentaux, y compris chez eux.

Mais pour la Cour, cela ne compte pas. Dans la guerre que l'islam mène au reste de la planète depuis quatorze siècles, les mesures de défense et de riposte israéliennes ne répondent à aucun objectif militaire ou d'intérêt public, et ne sauraient être justifiées par des considérations légitimes de sécurité.

En d'autres termes, laissez-vous égorger, nous nous occupons du reste ! La justification des attentats passés et futurs est complétée par un appel au boycott d'Israël. Avec lequel les émirats pétroliers font du business !

## **Le droit a été tordu pour satisfaire les islamistes**

En enjoignant à Israël de se retirer des territoires contestés sans aucune garantie en matière de sécurité, la cour a violé plusieurs résolutions de l'ONU. Dont celle de 1967 du Conseil de sécurité appelant au respect du droit d'Israël à vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces ou d'actes de force.

Bien entendu, Karim Khan et Nawaf Salam n'admettront jamais que la seule fois où Israël s'est retiré d'un territoire sans exiger des garanties de sécurité, en espérant favoriser la paix, c'était en 2005 à Gaza. Un territoire abandonné qui a servi ensuite de base aux terroristes pour fomenter des attentats à répétition, et préparer les crimes du 7 octobre.

En outre, la cour entend redessiner unilatéralement les frontières d'Israël en dehors de toute négociation, contrairement aux Accords d'Oslo de 1995. Mais comme s'en vante sans vergogne une juriste arabe de la Cour, le but est de jeter les Juifs à la mer. Et pour ce faire, d'encourager les djihadistes à en tuer le plus possible. Donc pas besoin de négociations !

Or l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'ONU demandaient à la CIJ de proposer une solution négociée. Pas de condamner les dirigeants israéliens pour crimes contre l'humanité et crimes d'agression. Dans une odieuse inversion accusatoire soutenant les assassins du Hamas et du Hezbollah.

Trois juges européens ont rappelé en vain que le conflit d'Israël avec des bandes armées n'est pas une guerre entre États. Même si des États soutiennent les terroristes. Donc le projet d'embargo et de blocus afin d'asphyxier les israéliens ne pourrait être retenu comme une sanction internationale.

Une fois de plus, force est de constater que, même éduqués dans nos meilleures universités, même costumés et cravatés sans la barbe, même parlant un anglais parfait, les mahométans

restent des fanatiques privilégiant l'oumma et la charia sur toute autre considération. Utilisant les libertés de l'Occident pour le conquérir, et la charia pour le soumettre.

**Christian Navis**

<https://climatorealist.blogspot.com/>

<https://ripostelaique.com/la-pretendue-justice-internationale-est-une-arme-entre-les-mains-des-islamistes.html>